



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 4 juin 2019

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets : Ouverture de l'enquête publique

Du 3 juin au 4 juillet 2019, la Région Occitanie organise une enquête publique dans le cadre de l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. Dernière étape avant la finalisation du plan, cette enquête publique est l'occasion pour chacun de contribuer à son élaboration et de s'approprier les mesures envisagées.

Initié en avril 2016 afin d'atteindre les objectifs fixés par la Loi pour de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), le Plan Régional de Prévention et de Gestion de Déchets (PRPGD) constituera la feuille de route de l'action régionale sur le long terme. **Il fixera les objectifs et moyens à mobiliser pour la réduction, le réemploi, le recyclage ou la valorisation des déchets.**

« *Compte-tenu du défi écologique que nous devons relever et de l'attente forte de nos concitoyens en matière de réduction et de recyclage des déchets, la Région Occitanie se doit de redoubler d'efforts. C'est notre objectif avec ce plan régional ambitieux. Et parce que nous n'arriverons à mieux gérer nos déchets qu'avec les citoyens, il est essentiel qu'ils prennent pleinement part à l'élaboration de ce plan d'avenir.* » a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée

« *Le futur plan régional des déchets est une opportunité pour réduire l'empreinte écologique de nos modes de production et de consommation, dans un contexte d'urgence climatique et d'effondrement de la biodiversité. Nous devons sortir du modèle du « jetable » pour faire de nos déchets de nouvelles ressources. Lutte contre le gaspillage, économie du partage et de la fonctionnalité, réemploi, recyclage et valorisation énergétique... autant de leviers d'action pour s'engager dans une économie circulaire, sobre et créatrice d'emplois » souligne Agnès Langevine, vice-présidente de la Région à la Transition Écologique et Énergétique.*

Un plan régional construit avec les acteurs du secteur et les citoyens

Parce que la gestion des déchets est un enjeu crucial, la Région a misé sur le dialogue entre les acteurs du secteur pour guider l'élaboration du plan. Ainsi, elle a constitué en juin 2017 une Commission Consultative de l'Elaboration et de Suivi (CCES), composée d'acteurs institutionnels, d'Intercommunalités, mais aussi d'acteurs économiques et associatifs. Au terme de plusieurs journées d'échange et de travail, cette commission consultative a identifié les principaux axes d'actions à engager pour adopter une stratégie et accompagner sa mise en œuvre. En mai 2018, la CCES a rendu un avis favorable sur le projet de plan et son rapport environnemental.

Avant l'adoption du PRGD, **la Région lance une enquête publique, sous la responsabilité d'une Commission d'Enquête présidée par M. Georges Rivieccio**, afin de recueillir l'avis de l'ensemble des citoyens. A l'issue de cette enquête publique, le plan mis à jour sera présenté au vote des élus régionaux en novembre 2019.

Infos pratiques : comment apporter sa contribution ?

Quand ?

3 juin au 4 juillet 2019

Comment ?

Les observations du public pourront être recueillies :

- **Par écrit** sur le registre ouvert à cet effet dans les 37 lieux physiques d'enquête publique.
- **Par courrier** adressé à l'Hôtel de Région de Montpellier (201 avenue de la Pompi gnane 34064 Montpellier cedex 02), à l'attention de Georges Rivieccio
- **Par voie électronique :**

Via le registre dématérialisé : <http://www.democratie-active.fr/plandechets-occitanie-web/>
<https://www.laregion.fr/plandechet19>

Par mail : plandechets-occitanie@democratie-active.fr

La Région va plus loin

Par ailleurs, la Région Occitanie a également mis en place plusieurs dispositifs et appels à projets visant à accompagner les acteurs et les territoires en matière de transition énergétique et d'économie circulaire :

- [Aide à l'animation d'actions collectives](#)
- [Aide aux études stratégiques](#)
- [Aide à la réalisation de projets locaux](#)
- [Appel à Projets - Économie circulaire dans le bâtiment et les travaux publics en Occitanie](#) de septembre 2018 à décembre 2019
- [Appel à projets - Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie](#) de janvier 2019 à juillet 2020

- [Appel à projets participatif - Développons l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire](#) de mai 2019 à juillet 2019

Contact presse :

Fanny Thévenoud : fanny.thevenoud@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 56 31 // 06 32 89 37 89

Service presse : service.presse@laregion.fr